

Micro-station d'épuration ANC Vodalys 10EH SBR

 Départ usine sous



Direct-cuves vous présente la micro-station d'épuration Vodalys 10EH d'une contenance de 8000 Litres.

Il s'agit d'un dispositif d'assainissement pour **10 équivalents habitants (10EH)**.

Cette cuve compartimentée (décanteur/ réacteur) est en polyéthylène rotomoulé.

La microstation d'épuration est équipée d'un système de traitement SBR.

Ce système novateur (SBR) permet de traiter les eaux usées sans pompe ni conducteur de courant ou encore une pièce mécanique qui bouge dans la cuve.

De quoi est équipée la micro-station d'épuration Vodalys® 10EH ?

La micro-station d'épuration Vodalys 10EH est livrée équipée de :

Un système de traitement SBR

D'un tuyau d'air

Une armoire de commande équipée. Concernant cette dernière, elle peut être installée en intérieur (murale ou sur pied) ou en extérieur (sur pied).

Le fonctionnement d'une microstation à système SBR se décompose en 4 principales phases

La phase d'alimentation : Le réservoir se remplit en eaux usées domestiques puis les solides et les flottantes sont séparés. Les eaux usées arrivent en «chambre 1» où la boue reste stockée, puis elles passent en «chambre 2» (chambre de traitement SBR).

La phase d'aération : Elle a pour but de changer la matière organique en biomasse. Cette aération / oxygénation provient du plateau à membrane qui se trouve au fond de la microstation. Par ailleurs, elle permet un brassage des eaux usées

La phase de décantation : Une fois l'aération effectuée, l'installation est mise au repos. De ce fait, l'eau traitée remonte en surface la boue résiduelle reste en profondeur de la cuve. Afin que l'eau devienne clarifiée, le processus est répété plusieurs fois.

La phase d'évacuation : Il s'agit tout simplement de l'évacuation des eaux traitées biologiquement.

Caractéristiques de la micro-station d'épuration biologique VODALYS 6EH :

Contenance de la cuve (L) : 8000

Longueur (mm) : 2680

Largeur (mm) : 2310

Hauteur (mini - maxi) : 2310 - 2580

Hauteur sous fil d'eau (entrée - sortie) : 1600-1550 à 2040-1950

Poids (kg) : 350

À quoi sert une microstation d'épuration individuelle ?

Elle permet la collecte et le traitement des eaux usées domestiques (douche, WC etc.).

La micro-station d'épuration ne peut pas recueillir l'eau de pluie, qui perturberait son fonctionnement.

En France, tout particulier n'étant pas relié à un système de collecte d'eaux usées collectif doit disposer d'un système d'assainissement individuel conforme à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006.

Le respect de l'Assainissement Non Collectif (ANC) est contrôlé par le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La micro-station offre plusieurs avantages :

C'est un dispositif compact avec une emprise au sol réduite

Elle s'installe rapidement et facilement, et dans différents types d'endroits : sous-sol, cave etc.

Le coût d'installation est faible comparé aux autres solutions d'assainissement.

La microstation Vodalys est performante et fiable.

Elle est aussi bien adaptée à une installation qu'à de la réhabilitation

Cette microstation VODALYS 10EH effectue un traitement biologique.

Le principe du traitement biologique des eaux usées ...

Dit « à boues activées », il consiste en un traitement des eaux usées par épuration biologique. Des bactéries naturelles présentes dans l'eau permettent de dégrader les matières organiques.

Ce traitement des eaux usées ne nécessite pas une utilisation de produits chimiques, ce qui le rend moins nocif pour l'environnement et pour l'Homme.

L'eau traitée peut être rejetée dans la nature ou réutilisée dans votre jardin.

Qui doit installer une microstation pour l'assainissement individuel et comment ?

Ce travail doit être fait par un professionnel habilité !

Avant l'installation de votre Microstation d'épuration non collective, vous devez tenir compte de tous les besoins et contraintes.

La localisation...

Selon votre la zone d'habitation, des contraintes particulières peuvent se présenter.

Si par exemple vous êtes proche d'une zone d'alimentation en eau potable, d'un bassin d'élevage ou en encore d'une zone de baignade etc., il faudra vous renseigner auprès de votre mairie pour être sûr que des dispositions particulières ne sont pas à prendre.

Vérifiez également si votre terrain ne présente pas des particularités telles qu'une nappe phréatique proche de la surface, un puits, s'il y a de grandes chances d'inondation en cas de grosses intempéries etc.

Comment poser la microstation Vodalys ?

Elle doit être posée sur un lit de pose ne comportant pas de point dur ou faible.

S'il s'agit d'un sol sec, du sable humidifié de 10 à 20 cm de hauteur doit constituer le lit de pose.

S'il s'agit d'un sol humide capable de retenir l'eau au fond du trou, le lit de pose sera fait de 20cm de sable stabilisé (constitué d'1 m³ de sable mélangé à sec et de 200 kg de ciment).

Veillez à bien vérifier les dimensions de votre microstation pour être sûr qu'elle est adaptée à votre espace.

Prendre en compte la réglementation concernant l'installation d'une micro-station

Avant toute réalisation, vous devrez vous mettre en contact avec le service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour une vérification préalable ; une attestation de conformité vous sera délivrée le cas échéant.

Après installation (mais avant remblayage), vous devrez de nouveau contacter le SPANC pour un contrôle.

D'autres aspects sont à prendre en compte lors de la réalisation de votre installation tels que :

La réalisation de fosse et les tranchées, le raccordement des canalisations, la tranchée d'infiltration, le raccordement électrique, ou encore le remblayage qui doit se faire par couches successives.

Quand et comment vider une micro-station d'épuration VODALYS ?

Vidanger une microstation d'épuration c'est en extraire les boues (notamment du premier compartiment).

L'arrêté du 7 septembre 2009 limite la hauteur de la boue à 50% du volume utile du bassin de décantation primaire. Il est parfois conseillé de ne pas dépasser 30%.

Bien entendu, une plus grande microstation permet de réduire la fréquence de vidanges.

Le fait de vidanger votre microstation d'épuration régulièrement vous épargne de coûts supplémentaires pouvant être importants qui sont liés à un mauvais fonctionnement de votre dispositif.

Cependant, la fréquence de vidange théorique (liée au niveau des boues enregistré lors d'essais) peut être différente de celle réelle.

N'hésitez pas à contacter un expert (le SPANC, un vidangeur agréé ou une entreprise spécialisée et agréé), l'opération de vidange devant être effectuée par l'un de ces 3.